

1699.

*Sterilité de
la Famille
du Grand
Duc de Tos-
cane.*

Jean Gaston n'en avoit point non plus de la Princesse Anne-Marie de Saxe Lawembourg, quoique marié dès le second Juillet 1697. elle étoit veuve de Philippe-Guillaume Comte Palatin du Rhin frere de l'Electeur Palatin. Enfin Son Altesse de Toscane avoit encore le chagrin de voir la Princesse Marie-Madelaine sa fille, (qui a épousé Son Altesse Electora e Palatine, Jean Guillaume de Nieubourg) sans avoir de posterité : cette sterilité qui regnoit chez ses trois enfans, lui fit donc prendre le parti de chercher une posterité dans sa Famille, en mariant le Cardinal son frere, qui n'avoit alors que 38. ans : mais l'alliance proposée avec une Archiduchesse, ne fut point concluë ; cette Eminence épousa dix ans après la Princesse Eleonore Guastale, qui resta veuve l'année suivante sans avoir non plus eu aucuns enfans ; ainsi de toute cette negociation le Grand Duc n'eut d'autre satisfaction que celle du titre d'*Altesse Royale* ; cependant ce titre ne lui est encore acquis que dans les Cours de Vienne & de Rome.

Il y en a qui ont prétendu que le titre de *Grand Duc* étoit plus glorieux à la Maison de Medicis, que celui d'*Altesse Royale* : qu'il n'y avoit dans l'Europe que le Czard de Moscovie & lui qui fussent reconnus par tous les Souverains en qualité de *Grand Duc*, ce qui les distinguoit assez des Ducs auxquels on ne donnoit point le relief de *Grand* : il ne m'appartient point de résoudre cette question : mais il est probable que *Come III. de Medicis*, aujourd'hui *Grand Duc de Toscane*, ne convient pas de ce système